

## DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2025/2026

### Pièces à fournir

- Photo d'identité
- Dossier d'inscription
  - Fiche d'inscription & informations générales
  - Autorisation de soins (pour les tireurs mineurs)
  - Diffusion d'image
  - Fiche de location de matériel
- Page 3 du formulaire de licence FFE remplie et signée
- Questionnaire de Santé / Certificat médical (voir explications ci-dessous)
- Règlement par chèque (cotisation, licence, location - 1 chèque)
- Chèque de caution (non daté) de € 300 pour la location de matériel

### Information pour le certificat médical

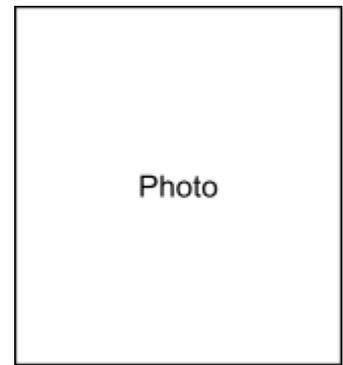
#### **Pour les mineurs - Questionnaire de Santé et Attestation de Santé**

Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour les mineurs, avant de s'inscrire dans un club ou de participer à une compétition.

Toutefois, les mineurs sont soumis à l'obligation de remplir un questionnaire de santé et de fournir une attestation de santé en vue de l'obtention ou du renouvellement de licence à la FFE.

#### **Pour les majeurs - Certificat médical ou Questionnaire de Santé**

- **1<sup>ère</sup> inscription**
  - présentation d'un certificat médical récent (datant de moins d'un an) d'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime. Ne pas oublier la mention «en compétition» si le tireur veut y participer.
- **Renouvellement de licence** (*si la licence est prise à la FFE chaque année, sans interruption*)
  - présentation d'un certificat médical récent (datant de moins d'un an) d'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime. Ne pas oublier la mention «en compétition» si le tireur veut y participer.
  - les années où le certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un questionnaire de santé (formulaire «Auto-questionnaire Cerfa»)
  - si toutes les réponses sont négatives l'escrimeur remet au club une attestation
  - si une réponse est négative un nouveau certificat médical sera nécessaire
- **Sur-classement / Escrimeurs Vétérans (+ 40 ans)**
  - Des certificats médicaux spécifiques doivent être fournis. Merci de voir avec un membre du comité (secrétaire, président)



## FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2025/2026 - 1/3

Nom	Prénom	Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Date de naissance	Lieu de naissance	Pays
Nationalité <input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre (merci de préciser) _____		
Adresse	Code Postal	Ville
Tél Fixe	Tél Portable	Tél Portable Parents
e-mail(s)		
<input type="checkbox"/> Fleuret	<input type="checkbox"/> Sabre	<input type="checkbox"/> Epée
<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Droitier	<input type="checkbox"/> Gaucher

### Licence pour la Saison 2025/2026 (forfait annuel non remboursable)

Tarif normal	75 €	<input type="checkbox"/>
Tarif réduit (enfants nés en 2017, 2018, 2019)	55 €	<input type="checkbox"/>

### Cotisation (forfait annuel non remboursable)

Un entraînement par semaine	170 €	<input type="checkbox"/>
Deux entraînements par semaine	215 €	<input type="checkbox"/>

## FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2025/2026 - 2/3

### Correspondance

Par souci de rapidité, d'efficacité et d'économie la correspondance de Saint-Louis Escrime ne sera adressée que par mail (informations du club, tournois et stages).

### Obligations liées à la surveillance des mineurs

Le club d'escrime est responsable de votre enfant durant les entraînements. Tout manquement grave à des règles de sécurité sera sanctionné par une expulsion temporaire.

### Location de Matériel

- Saint-Louis Escrime met à la disposition des tireurs (selon les disponibilités) le matériel nécessaire (masque, veste, sous-cuirasse, bustier, pantalon, gant) à la pratique de l'escrime pour la saison contre une location (voir fiche de location de matériel)
- **Chèque de Caution Matériel:** nous vous demandons un chèque de caution pour le matériel de 300 € signé mais non daté qui vous sera restitué lorsque vous nous remettrez le matériel loué.
- Le matériel d'escrime est un matériel coûteux (habits en kevlar et armes en métal). Nous demandons aux parents d'y sensibiliser leurs enfants. Pour information une tenue enfant complète (habillement et masque) représente un coût d'achat d'environ 300 €.
- Le tireur ou ses parents s'engage(nt) à prendre soin et à entretenir le matériel confié.
- Le club fournit les fils de corps, les cuirasses électriques et les armes pour l'entraînement et les compétitions.
- Si une réparation du matériel est nécessaire nous demanderons les forfaits suivants (coût d'achat du matériel):
  - o Remplacement d'une lame cassée - 40 €
  - o Collage du fil électrique - 15 €
  - o Réparation du fil de corps - 5 €



## FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2025/2026 - 3/3

- Le matériel reste la propriété de Saint-Louis Escrime et doit être restitué en fin de saison.
- Pour la pratique de l'escrime, une paire de chaussures de sport de salle et des chaussettes longues personnelles (non fournies) sont également nécessaires. Pour les garçons on peut aussi recommander une coque de protection comme pour les autres sports de combat (non obligatoire).

### Matériel pour les compétitions

- Le matériel (armes, fils de corps, cuirasse électrique) prêté aux compétiteurs sera enregistré, devra être rendu lors de l'entraînement suivant et sera facturé à défaut d'être rendu.

Je déclare avoir pris connaissance des informations générales.  
(Pour les mineurs signature du responsable légal).

Nom ..... Prénom .....

Date ..... Signature .....



## AUTORISATION DE SOINS – SAISON 2025/2026 (Pour les tireurs mineurs)

Je soussigné(e)

Nom	
Prénom	
Téléphone Domicile	
Portable	
Responsable légal de	
Nom	
Prénom	
n° de sécurité sociale <i>(dont dépend l'enfant)</i>	

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Date ..... Signature .....



## DIFFUSION D'IMAGE – SAISON 2025/2026

Escrime Saint-Louis afin de promouvoir le club et l'escrime en général publie des articles et des photos/vidéos d'entraînements, de compétitions, de stages et de manifestations sur divers supports et les médias sociaux.

En tant que membre ou parent de membre mineur, vous êtes susceptible ainsi que votre enfant d'être cité nominativement ou de figurer sur des supports audio-visuels (photos, vidéos, autre).

Vous pouvez vous opposer à toute diffusion en nous indiquant clairement votre refus.

Je soussigné(e)

Nom	
Prénom	
<input type="checkbox"/> Escrimeur majeur	<input type="checkbox"/> Responsable légal de
Nom	
Prénom	
<input type="checkbox"/> Autorise	<input type="checkbox"/> N'autorise pas *

Saint-Louis Escrime à utiliser, diffuser ou citer sur tout support papier, informatique ou internet mon nom, mon image, le nom ou l'image de mon enfant.

\* Les images prises lors d'événements publics (par exemple compétition) ne nécessitent pas d'autorisation, au nom du droit à l'information. (cf [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103))

Date ..... Signature .....

**LOCATION DE MATÉRIEL - SAISON 2025/2026**  
(Sous réserve de disponibilité - Forfait annuel non remboursable)

Nom	
Prénom	

Matériel	Article loué	Montant de la location
Masque	<input type="checkbox"/>	15
Veste	<input type="checkbox"/>	15
Sous-Cuirasse	<input type="checkbox"/>	10
Bustier	<input type="checkbox"/>	
Pantalon	<input type="checkbox"/>	15
Gant	<input type="checkbox"/>	5
	<b>Total</b>	

Pour les modalités de la location vous trouverez tous les détails dans les informations générales de la fiche d'inscription.

Date ..... Signature .....

Matériel rendu	Date	Signature